



MEUSE

Bienvenue au CPIE de Meuse

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Livret d'accueil



CPIE de Meuse

La commune de Bonzée est issue de la fusion de trois villages :

- Mont-Villers
- Mesnil-sous-les-côtes
- Bonzée

La commune de Bonzée compte environ 360 habitants et fait partie du canton d'Etain.



Village de Bonzée



Lavoir de Mesnil

Cette commune est très appréciée pour ses paysages variés au pied des Côtes de Meuse et la base de loisirs dont la gestion est confiée depuis 2015, au CPIE.



Base de Loisirs du Colvert



Au carrefour de 3 petites régions:

Les Côtes de Meuse : réputées pour leur relief et leurs productions arboricoles et viticoles

La vallée du Longeau : petite rivière du bassin versant de la Moselle riche en truites sauvages

La plaine de la Woëvre : vaste dépression argileuse constellée d'étangs reliant les Côtes de Meuse aux Côtes de Moselle, exploitée par la polyculture et l'élevage.

A cette diversité géographique s'ajoute une richesse biologique importante :



Lavoir de Mont-Villers

La forêt des Hauts de Meuse et son cortège d'essences arborescentes

ainsi que les animaux sauvages qui y vivent (invertébrés, mammifères et oiseaux en particulier), mais aussi les vestiges encore visibles de la grande guerre.



Chevreuil

(Photo : Loïc Lambert)

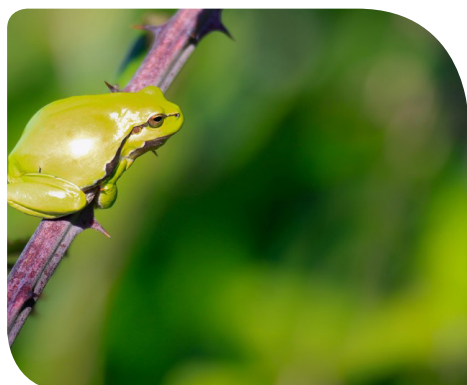
Les pelouses calcaires à orchidées sont nombreuses dans notre région.

Les zones humides (mares, étangs et ruisseaux), avec leurs cortèges floristique et faunistique particulier.



Etang de la Pochie

Les milieux intermédiaires (tels que les haies et les jardins) permettant d'accueillir une faune et une flore variées grâce aux pratiques écologiques qui y sont menées.



Rainette verte

(Photo : Loïc Lambert)



Jardin d'un habitant de Mont Villers

Le CPIE vous accueille !



Qui sommes-nous?



Observation à la loupe binoculaire

Le CPIE, labellisé en 1976, est lié à un travail important conduit par une commission nature du Foyer Rural de Bonzée, à l'engagement du Maire de Bonzée, Jean LACROIX (Président fondateur) et au soutien du Parc naturel régional de Lorraine.

A cette époque le Foyer Rural a été labellisé « CPIE de Bonzée » par une commission interministérielle. Il centrait son projet sur la découverte de la nature, du patrimoine et de l'environnement à partir d'un centre d'accueil.

L'exploitation directe du patrimoine local à partir d'un projet éducatif ouvert principalement aux classes constituait l'axe prioritaire du CPIE de Bonzée. Même si les activités du CPIE étaient centrées sur l'éducation à l'environnement, le CPIE revendiquait alors clairement son inscription et sa contribution au développement local. L'association se voulait ouverte à ses différents visiteurs, utilisateurs et partenaires.

Depuis 40 ans, le CPIE de Meuse répond aux objectifs de la Charte Nationale des CPIE :



Balade en roulotte

- En développant des démarches d'éducation à l'environnement auprès de tous les publics (scolaires, professionnels, élus, grand public...),
- En favorisant une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets et programmes territoriaux des collectivités locales et territoriales dans les domaines du développement local, du tourisme, du développement économique et social et de la mise en valeur du patrimoine naturel et humain,
- En favorisant de meilleures démarches participatives auprès des habitants et des acteurs locaux.

Le CPIE de Meuse a pour but de :



Promouvoir le développement de l'éducation à l'environnement sous toutes ses formes et en direction de tous les publics : former des citoyens à l'environnement;



Promouvoir l'intégration de l'environnement dans les projets de développement local durable: l'association favorise la création de projets de développement territoriaux qui respectent le patrimoine naturel et humain des pays;



Inventer un espace de dialogue où se réunissent :
- les acteurs de projets pédagogiques
- les acteurs de projets de développement durable et humaniste : tous ceux qui désirent intégrer la dimension environnementale à ces projets.



**Ainsi, nous pouvons vous accueillir dans nos locaux en journée ou en séjour.
Lors de votre venue, vous serez amenés à rencontrer :**

Olivier AIMONT , Directeur Général
Alexandra PINATON, Directrice Opérationnelle
Marion PARMENTIER, Responsable Administrative

Samuel NOURRY, Responsable Centre de Ressources
Catherine HUSSON, Assistante de Communication
Mathieu MORELLE, Opérateur Administratif

Arnaud LESTAGE, animateur Observatoire Local de la Biodiversité
Loïc LAMBERT, Chargé d'Etudes

Anne-Lise GRUZELLE, Chargée de Mission en EEDD
Mélodie DELPLACE, Responsable de secteur EEDD
Pauline ADNET, Educatrice à l'Environnement
Céline FOURREAUX, Educatrice à l'Environnement
Emmanuel GERBER, Educateur à l'Environnement
L'équipe de saisonniers

Jack NARDONE, Agent de Maintenance et d'entretien
Jean-Emmanuel MOLLON, Cuisinier
Isabelle SEOLI, Agent d'entretien et de restauration
Priscillia SALINA, Agent d'entretien et de restauration
Johann DOLADILLE, Agent d'entretien et de maintenance



Organisation et fonctionnement d'un séjour

Le rôle de chacun

Le responsable du séjour CPIE et la responsable administrative CPIE

Chargés de l'organisation pratique et pédagogique du séjour, ils sont les interlocuteurs privilégiés pour répondre aux questions ou résoudre les problèmes. Cependant, ils ne sont pas présents le soir et la nuit. Durant ces moments, la personne à qui s'adresser est le référent dont le numéro vous sera communiqué.

.....

Le responsable du groupe

En tant que responsable du groupe, vous êtes chargé de veiller au respect du règlement et au bon comportement des personnes dont vous avez la charge.

.....

L'équipe d'animation technique du CPIE

En relation avec le responsable du séjour, les animateurs s'occupent des différentes interventions prévues au programme.

.....

Le personnel de service du CPIE

Ces personnes sont chargées de l'entretien des locaux, de l'hébergement, de la lingerie et de la restauration. Elles sont éventuellement disponibles pour répondre aux questions ou résoudre vos petits soucis d'ordre pratique (lessive, literie, problèmes d'ampoules...).

.....

Le groupe

Les personnes accueillies dans le cadre d'un séjour sont tenues de respecter et de faire respecter le règlement intérieur. Leur participation à quelques tâches de vie collective est demandée (mettre la table, la débarrasser,...). Elles veilleront également à tenir les locaux rangés, notamment leurs chambres, afin que le ménage puisse se faire dans de bonnes conditions.

Les bâtiments.

La Maison de l'Arsen.

**La Maison de l'ARSEN compte
36 couchages répartis de la manière
suivante :**

- 1 dortoir de 6 lits (« lièvre »)
- 1 dortoir de 8 lits (« taupe »)
- 1 dortoir de 6 lits (« campagnol »)
 - 3 dortoirs de 4 lits
(« écureuil », « renard », « sanglier »)
- 2 studios de 2 lits équipés d'une salle de bain
(habituellement réservés aux professeurs et/ou
chauffeur de bus)
 - (« chevreuil », « hérisson »)
- 2 blocs sanitaires aux deux extrémités du couloir



Exemple de Repas

Petit déjeuner

Pain, beurre, confiture, café, lait, yaourt, jus
d'orange

Déjeuner

Radis
Escalope de dinde
Haricots Verts
Tarte Tatin
(Pommes)

Dîner

Gâteaux pommes de terre
œuf
Crudités
Fromage
Pêche

Goûter

Gâteau au yaourt



**Tous les repas sont pris à la Maison
de l'ARSEN au réfectoire qui peut
accueillir 70 personnes.**

Afin de rendre les repas plus conviviaux, il est demandé
aux groupes de débarrasser les tables ainsi que de les
nettoyer après chaque repas.

Les repas vous seront servis dans des plats afin d'éviter
un service sur assiette et le gaspillage qui, trop souvent,
s'y apparente !

Manu, notre chef cuisinier, ne manquera pas de vous
faire son discours d'accueil et de vous expliquer le
déroulement des repas qui seront préparés avec passion
et sourire, dans un objectif d'alimentation responsable.
Tous les produits qui constituent les repas sont des
produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique,
et bien sûr de saison !

Sachez également que nous nous adaptons à vos besoins
pour les heures des repas, et aux contraintes médicales
alimentaires (allergies, intolérances).



Réfectoire

La Maison de l'Arsen, c'est aussi :



Terrain derrière le CPIE

Un grand espace extérieur

dans lequel les enfants pourront se balader, jouer au foot, ou se détendre.

Un jardin

où vous pourrez observer la biodiversité grâce aux différents aménagements (mare, haie, hôtel à insectes...).



Refuge à insectes / Compost



Mare du CPIE

Mais également

Une salle de classe d'une capacité de 30 personnes pouvant être mise à disposition pour l'organisation des temps scolaires.

Un forum où du temps pourra être dédié aux jeux de société, aux veillées ou aux boulders !



Forum

Le tri des déchets au CPIE

Dans le cadre de notre démarche de sensibilisation au Développement Durable, les groupes sont invités à trier leurs déchets: la procédure, très simple, vous sera expliquée sur place.



Boîte à tri

Les différents lieux de vie et les consignes particulières

Les chambres

Il est demandé aux groupes séjournant dans les locaux du CPIE de n'accéder aux chambres qu'avec des chaussons ou des chaussures réservées à l'intérieur.

Le ménage étant réalisé tous les jours, il est également souhaitable que les sols ne soient pas encombrés pour faciliter la tâche du personnel de service.

Les salles d'activités et le forum, les espaces communs

Ces espaces sont à disposition des groupes séjournant au CPIE, qui veilleront à remettre les lieux en état après utilisation.

Le réfectoire

Prévu pour prendre les repas, il peut également servir de salle d'activités. Dans ce cas, le groupe veillera à remettre les lieux en état après utilisation.

Le laboratoire

Le laboratoire est ouvert aux groupes uniquement dans le cadre d'activités encadrées par une personne du CPIE.

Les bureaux des permanents

Ces locaux sont strictement réservés aux permanents de l'association. Exceptionnellement, le responsable du groupe peut y consulter une boîte e-mail, à condition d'être accompagné par un permanent.

La cuisine, l'arrière cuisine et la lingerie.

Ces locaux sont strictement réservés au personnel de service. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, aucune autre personne n'est autorisée à y entrer. Si le groupe souhaite y entreposer des denrées, il doit s'adresser au personnel de service.



Chambre de 4



Réfectoire



Salle de classe



Infirmierie

Nous prenons rendez-vous chez un médecin et pouvons vous y transporter en voiture si un enfant tombe malade, Pour les petits «bobos» quotidiens, nous avons sur place un coin infirmierie !

Tabac

Il est strictement interdit de fumer dans tous les locaux. Les fumeurs sont donc invités à fumer à l'extérieur des bâtiments et à jeter leurs mégots dans les bacs leur étant destinés. Alcool et produits stupéfiants sont bien sûr strictement interdits durant votre séjour à l'intérieur et à l'extérieur des locaux.

Remarque : croisement avec d'autres groupes

Lors de votre venue, il est possible que vous soyez amenés à croiser d'autres groupes accueillis au CPIE, soit pour des animations à la journée, soit pour un séjour dans un second bâtiment. Les repas seront alors pris en commun et des dispositions particulières peuvent être prises concernant l'occupation de certains espaces.

Dans ce cas, vous en serez avertis préalablement.



Le matériel disponible

Les locaux techniques du CPIE sont équipés d'un matériel scientifique et pédagogique très varié : jumelles, longues-vues, loupes binoculaires, microscopes, guides de terrain, mallettes pédagogiques, boussoles, appareils

de mesures,...

Ce matériel est utilisé spécifiquement dans les animations encadrées par les intervenants du CPIE et ne peut être utilisé par le groupe qu'avec l'accord du responsable de séjour CPIE.

Un certain nombre de jeux et livres sont à disposition des groupes séjournant au CPIE.

Le Forum dispose d'une télévision, et d'un espace de vidéoprojection, également à la disposition des groupes.

Votre arrivée et votre départ.

Un état des lieux est effectué lors de votre arrivée. Un second sera également effectué lors de votre départ. Ce temps d'échange vous permet de vous familiariser avec les lieux mais nous permet aussi de faire connaissance et de faire un point sur votre séjour (heures des repas, effectif réel, etc.).

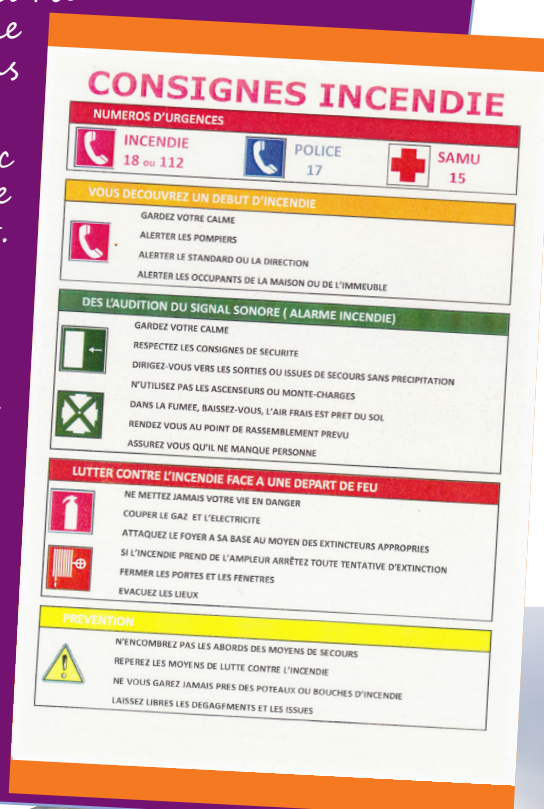
Si vous avez des remarques, si vous constatez des défaillances sur les équipements ou les bâtiments, n'hésitez pas à nous en informer tout au long de votre séjour.

Nous vous remettrons également un livret sécurité qui vous informe sur l'équipement de sécurité de l'établissement ainsi qu'un questionnaire à nous remettre.

Suite à cela, il sera possible d'avoir un entretien avec le référent du séjour qui finalisera les procédures de sécurité incendie au sein de notre établissement.

Avec votre accord, ou sur votre demande, nous pourrions être amenés à procéder à un exercice d'évacuation.

Pour votre information : afin de prévenir tout risque nous pourrions être amenés à effectuer un traitement préventif contre les punaises de lit sur les bagages (en aucun cas les valises ne seront ouvertes). Nous tenons à vous rassurer, ce traitement préventif ne présente aucun danger (ni pour vous, ni pour les bagages ou leur contenu).



Le foyer rural

Le CPIE utilise également pour héberger les groupes le foyer rural d'une capacité de 31 lits.



Le Foyer Rural est situé à environ 200 mètres du CPIE, accessible à pied par un chemin de ronde (sans circulation automobile).

Comme expliqué précédemment, tous les repas se prennent au CPIE.

Lorsque la capacité du groupe nécessite d'utiliser les deux bâtiments, nous conseillons aux groupes d'héberger les filles dans un bâtiment et les garçons dans l'autre. Pour faciliter la logistique, nous expliquons également que le plus simple est de séparer les bagages dans le bus (filles d'un côté, garçons de l'autre). Ainsi, le déchargement en fonction du lieu de couchage est facilité.



Foyer rural

Le Foyer rural s'organise de la manière suivante :



Dortoir de 10 lits

- 1 dortoir de 7 lits
- 2 dortoirs de 10 lits
- 2 studios de 2 lits
- 2 blocs sanitaires à l'extrémité du couloir

NB : Le foyer sera rénové durant l'hiver 2016 - 2017



Sanitaire

Il vous sera demandé de bien vouloir retirer les draps et taies d'oreiller lors de votre départ et de les rassembler dans le couloir du (ou des) hébergement(s) (CPIE et/ou foyer).

Sécurité incendie au CPIE

En cas de déclenchement du signal sonore du Système de Sécurité Incendie, nous vous demandons d'appliquer la procédure suivante :

Dans tous les cas, le groupe doit impérativement **quitter les locaux** par les sorties de secours les plus proches et se rendre au point de rassemblement.

Prévenir le permanent d'astreinte de la structure **ainsi que les secours « si nécessaire »**, car il peut s'agir d'un déclenchement intempestif.

Nous vous invitons à **consulter le plan d'intervention principal de l'établissement** afin de connaître plus précisément les différents éléments. **Ce dernier se trouve aux endroits stratégiques du CPIE.** Tout le personnel de notre établissement est en mesure de vous apporter des renseignements complémentaires.

Lors de l'entretien qui suivra le questionnaire sécurité que vous aurez complété, vous pourrez également bénéficier d'un exposé plus détaillé concernant le déroulement d'une évacuation. Pour rappel, un livret sécurité comprenant le descriptif des différents moyens et équipements mis en place dans notre établissement en matière de sécurité incendie reste à votre disposition pendant toute la durée de votre séjour.

Nous vous demandons de garder votre calme et d'appliquer la procédure jusqu'à l'arrivée d'un permanent du CPIE et des secours si nécessaire.

Procédure d'évacuation

Rappel : en cas de déclenchement du signal sonore du Système de Sécurité Incendie, la priorité reste l'évacuation des personnes présentes dans l'établissement.

L'évacuation devra se faire le plus rapidement possible et sans précipitation afin d'éviter les bousculades. Le point de rassemblement est situé sur le pont en face du bâtiment, il faudra donc rester très vigilant et sécuriser au maximum la traversée de la chaussée avec des personnes équipées de gilets fluorescents.

Vous trouverez des gilets suspendus dans les chambres 2 et 3, dans l'entrée principale de l'établissement ainsi qu'à proximité de la sortie de secours située sur l'arrière du bâtiment.

De la même manière, pensez dès votre arrivée dans notre établissement à responsabiliser deux personnes qui devront le cas échéant guider cette évacuation.

La première personne, le guide file conduit le groupe au point de rassemblement. La seconde personne, le serre file vérifie chaque pièce méticuleusement en s'assurant qu'il ne reste personne avant de fermer fenêtres et portes coupe feu.

Une fois le groupe réuni au point de rassemblement, il convient de procéder à l'appel afin de s'assurer que chacun a bien évacué les locaux.

Quelle que soit la sortie de secours utilisée, le point de rassemblement reste celui qui a été déterminé par la commission de sécurité.

Il est formellement interdit de retourner dans les locaux ou de quitter le point de rassemblement sans y avoir été autorisé par le permanent de la structure, appelé au moment de l'évacuation.

Dans tous les cas, les personnes ne pourront réintégrer l'établissement que lorsque le Système de Sécurité Incendie aura été réarmé par un responsable.

Renseignements pratiques

Pour toutes URGENCES de SANTE :

La Maison de Santé Pluridisciplinaire est située au 16 bis, rue des Eparges à Fresnes.

Médecins généralistes

Philippe Vespignani et Perrine Navel : 03.29.87.31.05

Jean-Marie Cousin : 03.29.87.32.66 (permanence téléphonique)

Infirmières

Marie-Hélène HEMONET : 06.86.47.88.83

Nathalie CHARDEL : 06.86.29.95.92

Joëlle COUTURIER et Blandine PION : 06.78.12.69.12

Kinésithérapeutes

Didier HACQUARD et Fabrice MARTIN : 03.29.87.39.39

A Bonzée: Monique HAGEN et Solène Ador au 03.29.88.84.48

Dentiste

Dr SIFRE : 03.29.87.34.11

Pharmacie

Auboin Georges : 03.29.87.31.03

Centre Hospitalier Verdun - Site Saint-Nicolas: 03.29.83.84.85

Médigarde Lorraine: 0820.33.20.20

Centre anti-poison : 03.83.22.50.50 / 03.82.32.36.36

Samu : 15

Police : 17 (03.29.87.31.15)

Pompiers : 18

Allo Enfance maltraitée : 119

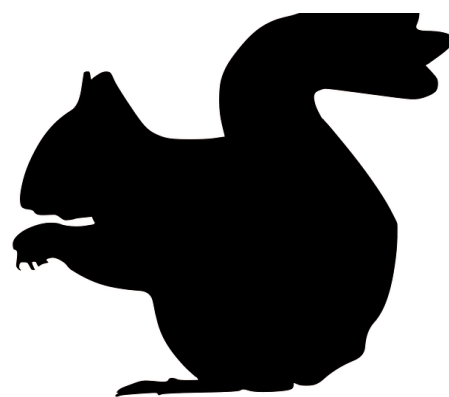
DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de Meuse): 03.29.77.42.00

ARS (Agence Régionale pour la Santé) : 03.83.39.79.79

Taxi, Ambulance Bourgeois : 03.29.87.52.33

Taxi, Ambulance Valand : 03.29.87.19.03

Taxi, Ambulance Palin Phelis : 03.29.87.11.55 ou 06.86.34.60.03



Egalement
une orthophoniste
et un podologue

Les commerces à proximité

Producteurs locaux

A Mont-Villers

Les vergers d'Arifontaine

Vente de fruits frais (pommes, poires, pêches, abricots...) provenant directement des vergers, tout autour, sur les Côtes de Meuse.

Les jardins de Villers

Production de légumes de saison.

Services à proximités

A Fresnes en Woëvre 3.2 km

Proxy Alimentation

Bar, tabac chez Monique

Boucherie chez Francis Fleckstein

Boulangerie et Pâtisserie

Station Essence

A Etain 18 km

Intermarche Etain

30, rue du 3ème Rhc 55400 Etain

A Dieue sur Meuse 17 km

Intermarché, rue Moulin, 55320 Dieue sur Meuse

A Verdun 17 km

Cora, route de Metz 55100 Haudainville

Garage

A Bonzée 1.9 km

Buono Frédéric 15, rue Chaude 55160 Bonzée

A Fresnes en Woëvre 1.7 km

Garage Pernot Xavier 9, rue de Verdun

Restaurants

A la base de loisirs du Colvert (été)

Restaurant-bar «Les pieds dans l'eau»

Cuisine simple de saison à base de produits locaux (salades, burgers et plat du jour) au bord du plan d'eau.

A Mesnil sous les Côtes 3 km

10, rue Saint Brice

Le Bambou

Restaurant traditionnel et exotique
Cuisine maison à base de produits frais. Menu unique (plat, fromage, dessert) dans une ancienne ferme rénovée.

Réservation obligatoire: 03.29.86.59.90

A Fresnes en Woëvre 3.2 km

Camion Pizzeria

le lundi et le jeudi

Camion rôtisserie

le vendredi

Point chaud

sandwicherie

rue d'Etain

55160 Fresnes-en-Woëvre

Supermarché

A Vigneulles-lès-Hattonchâtel 19 km

Colruyt

28, route de St Mihiel

Zone Commerciale, et grandes enseignes de la distribution

A Verdun 17 km

A Conflans-en-jarnisy 19 km

A Amnéville 50 km

A Metz 46 km

A Nancy 79 km



MEUSE

CPIE de Meuse

14, rue chaude

55160 BONZEE

03.29.87.36.65

www.cpie-meuse.fr

marion.parmenier@cpie-meuse.fr



Rejoignez-nous sur Facebook

